

République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE RIEZ

Communauté
de Communes du

"PAYS DE SAINT-GILLES-
CROIX-DE-VIE"

Siège :

4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85 806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :
47

Membres en exercice : 47

Membres présents : 41

DELIBERATION
n° 2020 - 4 - 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

de la Communauté de Communes du
"Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie"

Séance du 30 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le 30 juillet, le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 23 juillet, s'est réuni à la salle de spectacles La Balise à Saint Hilaire de Riez, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Conseillers communautaires présents : André COQUELIN, Yann THOMAS, Séverine BESSONNET, Christian PRAUD, Frédéric FOUQUET, Céline DELOMME, Thierry BIRON, Dominique MALARY, Michel REMAUD, Nathalie JAN, Thierry FAVREAU, Catherine GALAND, Sonia CHARLOS, Isabelle TESSIER, André MENUET, Muriel HABERT, Laurent REIGNIEZ, Laurent DURANTEAU, Christine BERNARD, Isabelle DURANTEAU, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, Dominique SIONNEAU, François BLANCHET, Denise RENAUD, Thomas PERROCHEAU, Nicole BOULINEAU, Joël GIRAUDEAU, Jérôme MESNARD, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Stéphane GAUTRONNEAU, Chantal GREAU, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Evelyne CHAUVEL, Laurent BOUDELIER, Jean SOYER, Lucien PRINCE, Maryse AUGUIN.

Conseillers communautaires absents et excusés : Francine ZIMMERLIN, Christophe CHABOT, Philippe MOREAU, Béatrice JUSTIN, Alain MAHIET, Valérie VECCHI.

Pouvoirs : Francine ZIMMERLIN à André COQUELIN / Christophe CHABOT à Frédéric FOUQUET / Philippe MOREAU à Jean SOYER / Alain MAHIET à Jocelyne PICCIONI SERVADEI / Valérie VECCHI à Laurent BOUDELIER

Monsieur Yann THOMAS est désigné secrétaire de séance.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTIONS
SOCIALES

Par délibération du 31 mars 2016, le Conseil Communautaire a fixé la composition du Conseil d'Administration du CIAS ainsi :

- 14 élus par le Conseil Communautaire parmi ses membres au scrutin de liste majoritaire à deux tours,
- 14 membres nommés par le Président de la Communauté de Communes parmi des représentants de la société civile selon la représentation suivante :

	Nombre de sièges
Représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions	1
Représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales (UDAF)	1
Représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département	1
Représentant des associations de personnes handicapées du département	1
Personne qualifiée participant à des activités à caractère social sur le territoire	10

Par délibération du 10 juillet 2020, le Conseil Communautaire a défini les modalités de désignation des 14 conseillers communautaires appelés à siéger au CIAS, en invitant les listes candidates à se faire connaître jusqu'à la veille de la séance.

Dans le délai imparti, 1 liste s'est portée candidate et il y a donc lieu de procéder au scrutin.

Le Conseil Communautaire,

Dûment convoqué,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et de la famille,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire en date des 31 mars 2016 et 10 juillet 2020,

Vu l'avis du Bureau Communautaire en date du 23 juillet 2020,

Vu le scrutin réalisé en cours de séance,

Article 1 : PROCLAME les résultats du scrutin effectué en séance :

Liste des candidats au CIAS :

- | | |
|--------------------|----------------------|
| - André COQUELIN | - Christine BERNARD |
| - Christian PRAUD | - Isabelle DURANTEAU |
| - Céline DELOMME | - Dominique SIONNEAU |
| - Michel REMAUD | - Denise RENAUD |
| - Catherine GALAND | - Jocelyne SERVADEI |
| - Dominique MALARY | - Jean SOYER |
| - Muriel HABERT | - Maryse AUGUIN |

Nombre de votants : 46

Nombre de suffrages exprimés : 46

Nombre de votes pour la liste proposée : 46

La liste proposée est élue à l'unanimité.

Article 2 : DESIGNER comme membres du CIAS :

- | | |
|--------------------|----------------------|
| - André COQUELIN | - Christine BERNARD |
| - Christian PRAUD | - Isabelle DURANTEAU |
| - Céline DELOMME | - Dominique SIONNEAU |
| - Michel REMAUD | - Denise RENAUD |
| - Catherine GALAND | - Jocelyne SERVADEI |
| - Dominique MALARY | - Jean SOYER |
| - Muriel HABERT | - Maryse AUGUIN |

**Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,**

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 05 AOUT 2020
- de l'affichage le : 05 AOUT 2020
- de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : 05 AOUT 2020

**Givrand, 4 août 2020
Le Président,**

François BLANCHET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.